

## ATTESTATION DE MODIFICATION OU SUPPRESSION DES CONGES

## **INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE**

Nom ou raison sociale :
Nom et qualité du représentant agissant pour le compte de l'employeur (personne habilitée à signer pour le compte de la société) :
Numéro de SIRET ou, à défaut, n° de cotisant (URSSAF, CESU…) :
Adresse de l'établissement : n° Voie
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Courriel:
OBJET : REPORT OU ANNULATION DES CONGES PAYES
Je soussigné, Madame, Monsieur, en qualité de, atteste de ce qui suit :
Madame/ Monsieur
Nous avons demandé à Madame/ Monsieur, en date du /, de reporter ses congés payés à une date ultérieure.
Madame/Monsieur
* Attestation à dater, signer par le représentant de l'employeur en faisant précéder de la mention « pour valoir ce que de droit ». Présence du cachet de l'entreprise OBLIGATOIRE.

Nous rappelons que d'un point de vue pénal, toute fausse déclaration relève de l'escroquerie laquelle est reconnue comme un délit passible d'une peine de 5 ans de prison et de 375 000 € d'amende. De même, la production et l'usage de faux documents sont punis de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende.